



**PRÉFET DE LA MARTINIQUE  
DÉLÉGUÉ DU GOUVERNEMENT POUR L'ACTION DE L'ÉTAT EN MER**

Cabinet du préfet

Fort-de-France, le 1<sup>er</sup> mars 2017

## **Communiqué presse**

Mardi 28 février à 11h50 , le centre régional opérationnel de surveillance et de sauvetage Antilles – Guyane (CROSS AG) reçoit un appel des pompiers relayant un témoignage initial indiquant deux enfants âgés de 9 et 15 ans sont en difficultés sur la plage de Sainte Catherine au niveau de Capesterre-Belle-Eau (Guadeloupe).

Immédiatement, le CROSS AG diffuse un message de détresse, déclenche l'hélicoptère de la Sécurité Civile « DRAGON 971 » et le SAMU pour le pré-positionnement d'un véhicule de secours et d'assistance. Ce premier dispositif s'est vu renforcé par une patrouille terrestre de gendarmerie et par des navires de plaisance à proximité des lieux qui ont été déroutés par le CROSS AG. L'hélicoptère de la Gendarmerie « CHARLIE INDIA » a pris le relais de « DRAGON 971 » toujours appuyé par des moyens nautiques et terrestres de la gendarmerie.

Les recherches rendues très difficiles par les conditions de mer n'ont pas permis de retrouver les enfants et ont été arrêtées dans la matinée du 1<sup>er</sup> mars.

Une enquête a été confiée à la gendarmerie pour disparition inquiétante et les recherches se poursuivent dans ce cadre notamment sur les côtes. Les services de police et les sapeurs-pompiers de la Guadeloupe restent également mobilisés dans le cadre des recherches locales.

Le préfet de la Guadeloupe appelle les pratiquants d'activités nautiques à la plus grande prudence et à signaler à la gendarmerie nationale tout élément qui permettrait d'orienter ces recherches.

En cas de détresse en mer ou observée depuis la terre, contacter sans attendre le CROSS AG au numéro court, gratuit et prioritaire, 196.